

AVENANT N°01

(Marché des collectivités locales et de leurs établissements publics)

TRAVAUX : **Travaux d'aménagement de l'avenue du Stade à Barberaz**
Lot 1 : Terrassement / Réseaux Divers / Chaussée / Espaces verts /
Signalisation
Marché N°F17-070

Article 1 . CONTRACTANTS

Pouvoir Adjudicateur

M. Michel DYEN, Vice-Président

agissant au nom et pour le compte de

GRAND CHAMBERY

106 Allée des Blachères

73 026 CHAMBERY Cedex

L'Entreprise

M. Franck CASALI, Chef d'agence

agissant pour le compte de l'entreprise

SER TPR

189 Route de la Féclaz

73230 SAINT ALBAN LEYSSE

Article 2 . RAPPEL DU MARCHÉ D'ORIGINE

- Le marché consiste à réaménager l'avenue du Stade à Barberaz par la création d'un plateau, matérialisation des bandes cyclables, le réaménagement du parking de la Chartreuse et la reprise de l'ensemble des revêtements.
- Montant du Marché :

	HT	TVA 20%	TTC
TOTAL TRAVAUX	401 796.80 €	80 359.36 €	482 156.16 €

- Date de notification du marché : 28/09/2017
- Délais : 6 mois
- Ordre de service n°1, en date du 26 Septembre 2017, pour la période de préparation des travaux
- Ordre de service n°2, en date du 08 Novembre 2017, pour démarrer les travaux à compter du Lundi 13 Novembre 2017

Article 3 . OBJET DE L'AVENANT N°01

Le présent avenant a pour objet de :

- Prendre en compte les adaptations de travaux dues aux modifications de la signalisation : marquages et panneaux supplémentaires, modification représentant une **plus-value de 890 € HT**
- Prendre en compte les plantations d'arbustes supplémentaires autour des moloks, modification représentant une **plus-value de 705 € HT**
- Prendre en compte le bordereau des prix nouveaux n°01 annexé

TOTAL TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES HT

1 595 € HT

Article 4 . INCIDENCE FINANCIERE / NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

Le montant de l'avenant n° 01 s'élève à :

Total HT de l'avenant	1 595,00 €
T.V.A. 20 %	319,00 €
Total TTC de l'avenant	1 914,00 €

soit une augmentation de **0.39 %** sur le montant du marché initial.

Le montant du nouveau marché s'élève à :

Montant du marché d'origine	401 796.80 €
Montant de l'avenant n°1	1 595.00 €
Total HT nouveau montant marché	403 391.80 €
T.V.A. 20%	80 678.36 €
Total TTC nouveau montant marché	484 070.16 €

Article 5 . DELAI D'EXECUTION

Néant

Article 6 . DEROGATIONS EVENTUELLES

Néant.

Article 7 . CONDITIONS GENERALES

Toutes les clauses du marché initial, non modifiées par les articles du présent avenant restent applicables pour l'ensemble des travaux.

Le

Le Maître d'ouvrage

L'entreprise

BPU des prix nouveaux N°1

n°	Désignation	Unité	Montant € HT
PN 1	Arbuste persistant	<i>L'unité</i>	23.50
PN 2	Marquage de couleur PV pour marquage de couleur sur le parking + 2 flèches de direction	<i>Forfait</i>	310.00
PN 3	Marquage sigle cycle Sigles cycles supplémentaires (15 unités au lieu de 12).	<i>L'unité</i>	56.00
PN 4	Panneau signalisation Fourniture et pose de panneaux B21a1 autorelevable.	<i>L'unité</i>	262.00
PN 5	Rail de guidage Fourniture et pose de rails de guidage pour escalier.	<i>Le mètre linéaire</i>	65.00
PN 6	Bordure bois Fourniture et pose de traverses bois en pieds de talus.	<i>Le mètre linéaire</i>	40.00
PN 7	Travaux préparatoire intervention ENEDIS Transfert du matériel + Fouille en tranchée pour dégagement du réseau HTA pour coupure + balisage.	<i>Forfait</i>	390.00
PN 8	Dépose repose de mobilier Dépose / repose bloc de 6 boîtes aux lettres.	<i>L'unité</i>	150.00
PN 9	Préparation pour intervention étanchéité bâtiment Dégagement manuel du pied de façade du bâtiment VINCI pour réalisation de l'étanchéité + dépose / repose de bordurettes P1	<i>Forfait</i>	380.00
PN 10	Raccordement au transformateur Branchement de l'éclairage dans le poste ERDF comprenant démolition du béton + reprise + saigné en façade pour passage du fourreau.	<i>Forfait</i>	410.00
PN 11	Adaptation réseau Telecom Reprise du réseau TELECOM pour la salle polyvalente comprenant 12 ml de fouille + regard sur existant + croisements de réseaux existants.	<i>Forfait</i>	450.00
PN 12	Reprise de la tranchée AEP Réfection de tranchée AEP en enrobé	<i>Forfait</i>	4 796.25

